



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2015-228

11/03/2015

Date de mise en application : 11/03/2015

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de sous-directeur (groupe II) à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de sous-directeur (groupe II)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de sous-directeur de groupe II au service de la gouvernance et de la gestion de la politique agricole commune à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La DGPE qui va se substituer à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires (DGPAAT) et dont les textes d'organisation sont en cours de publication, pilotera, pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement.

Elle mettra en œuvre la politique agricole commune.

Elle coordonnera l'action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales ainsi qu'en matière de relations avec les collectivités ultra-marines.

Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction générale, les fonctions de sous-directeur de la gestion des aides de la politique agricole commune.

La sous-direction de la gestion des aides de la politique agricole commune déterminera les modalités de gestion nationale des aides directes du premier pilier, de la conditionnalité et des aides surfaciques du second pilier, de l'indemnité compensatoire de handicap naturel et des mesures agroenvironnementales, qui relèvent du système intégré de gestion et de contrôle. Elle organisera la communication à destination des bénéficiaires de ces mesures, en lien avec les autorités de gestion pour les aides du second pilier. Elle assurera la coordination des autorités de gestion du développement rural dans leurs activités de programmation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes de développement rural.

Le titulaire du poste sera chargé d'animer les trois bureaux de la sous-direction.

Pour assurer ces missions, le candidat devra disposer d'une connaissance étendue des institutions communautaires et de leur fonctionnement.

Véritable spécialiste de la PAC, il devra justifier de solides aptitudes à la négociation et à la recherche de solutions équilibrées et juridiquement éprouvées.

Il devra s'attacher à veiller à tirer le meilleur parti des dispositifs communautaires tout en réduisant au maximum les risques d'apurement.

La pratique de l'anglais est un pré-requis. La connaissance de plusieurs langues étrangères serait un plus.

La connaissance des filières et des entreprises est impérative.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012 - 32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux

emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPAAT, à l'attention de Mme Catherine Geslain-

Lanéelle, directrice générale, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7ème).